



Prud'hommes papier adverse

Par **dany81**, le **02/10/2013** à **22:37**

bonjour j'ai envoyer les pieces en recomander a mon employeur enfin a son avocat , avec toutes les attestations ,preuves diverses .

Montrant que tu se qui met sur ma letrrre de licenciment et faux .

J'ai tout envoyer le 14 septembre ,sachant que le jugement et prévu le 2 décembre pouvez vous me dire si la parti adverse doit m'envoyer,et quand, les papiers qu'ils ont a leur possession ? merci